



# de la Pastorale des Migrants

## Après les attentats de Paris, peut-on encore parler de l'accueil des migrants et des réfugiés ?

Selon le HCR, du 1<sup>er</sup> janvier au 7 décembre 2015, 906 587 personnes avaient risqué leur vie pour traverser la Méditerranée (contre 219 000 en 2014). 758 790 d'entre elles sont arrivées en Grèce via la Turquie et sont ensuite reparties par la mer en Italie et par la terre en Macédoine, en Serbie, en Hongrie, en Croatie, en Slovénie en Autriche. 144 100 personnes sont arrivées en Italie via la Tunisie, la Lybie, l'Égypte et la Turquie... Enfin, 3 550 personnes ont péri en Méditerranée durant cette période (3 500 en 2014). 84% de ces personnes proviennent des 10 plus importants pays producteurs de réfugiés : 51% de Syrie, 20% d'Afghanistan, 7% d'Irak, 4% d'Erythrée...

Face à cette crise humanitaire, les dispositifs européens se trouvent littéralement dépassés. La réponse politique, nationale et européenne, est restée balbutiante et met du temps, trop de temps, à se concrétiser, poussées plus par l'émotion que par des analyses objectives sur la réalité. En effet, fin août, l'image du corps sans vie du petit Aylan, échoué sur une plage de Bodrum, a créé un électrochoc favorable à l'accueil. Après les attentats meurtriers du 13 novembre 2015 (130 victimes et des centaines de blessés) un sentiment de peur, de repli et de stigmatisation des migrants et des réfugiés a saisi la plupart des pays européens.

Dans ce contexte, les pays membres de l'UE avaient difficilement et lentement conclu un accord qui comportait, entre autres mesures, la « relocalisation » de 160 000 demandeurs d'asile Syriens, Irakiens et Erythréens déjà arrivés en Europe.

En ce qui concerne la France, elle avait indiqué sa décision d'accueillir, en deux ans, 30 700 demandeurs d'asile « relocalisés » et avait ainsi mis en place un dispositif spécifique d'accueil. En réalité, l'arrivée en France de réfugiés « relocalisés » se fait au ralenti et les 19 premiers « relocalisés », des Erythréens en provenance d'Italie, ne sont arrivés que le 6 novembre en France, à Nantes plus précisément.

Par ailleurs, sur le nombre total de personnes à « relocaliser » depuis l'Italie, 40 000 sur deux ans, un premier groupe de 19 Erythréens a été accueilli en Suède le 9 octobre et un deuxième comptant 70 réfugiés, a été accueilli en Finlande (50) et en Suède (20). Début novembre, les premiers 30 « relocalisés » de Grèce sont arrivés au Luxembourg.

Au 1<sup>er</sup> décembre 2015, seulement 3 346 places sur 160 000 ont été proposés par les Etats et moins de 150 personnes ont été relocalisées selon une information de la Commission Européenne.

Face à cette lenteur désespérante, le Président de la Commission Européenne, Jean-Claude Juncker, n'a pu que constater qu'à cette vitesse, la relocalisation serait achevée

en 2112... et ce alors que des centaines de milliers de personnes continuent à arriver en Europe...

Les attentats meurtriers à Paris et Saint-Denis ont presque automatiquement remis en discussion la répartition des réfugiés dans l'UE entérinée il y a quelques semaines avec de nombreuses résistances. Et ce parce qu'un passeport syrien a été retrouvé près du corps de l'un des kamikazes du Stade de France.

Si le passeport s'est révélé faux, le procureur de Paris a déclaré que les empreintes du terroriste concordent avec celles relevées lors d'un contrôle de migrants en Grèce et en Serbie au mois d'octobre.

L'amalgame entre réfugiés et djihadistes a ainsi pris de la vigueur dans les médias, les discours politiques et les opinions publiques, entraînant non seulement la contestation du plan de répartition européen, mais remettant en cause la logique même de l'accueil des demandeurs d'asile en Europe.

Dans ce contexte, il est nécessaire de rappeler que c'est un « non-sens » de faire porter aux réfugiés la responsabilité des attaques terroristes ; en réalité, les réfugiés sont plutôt les « premières victimes » du terrorisme et ne doivent en aucun cas être transformés en boucs émissaires de ce qui est arrivé à Beyrouth, Paris, Bamako ou ailleurs.

Ce n'est pas l'afflux de réfugiés qui cause le terrorisme ; c'est plutôt le terrorisme - et la guerre - qui génèrent des réfugiés. Le fait d'attribuer aux réfugiés et aux migrants la responsabilité des attentats ne fait que valider la stratégie de Daech qui prétend monter les Européens contre les réfugiés, mais aussi, au sein même de l'Europe, vise à diviser les citoyens entre eux au sein des communautés, les communautés entre elles au sein des pays et les pays entre eux au sein de l'Union européenne.

Les réactions de certains Etats qui envisagent, suite aux attaques, de se soustraire aux engagements pris pour gérer la crise des réfugiés (concernant les relocalisations dans d'autres pays) ou qui proposent la construction de nouvelles barrières, peuvent alimenter des messages diabolisant tous les réfugiés et contribuer à la diffusion de la xénophobie et de la peur.

Ainsi, les gouvernements européens, la classe politique dans son ensemble et les médias, ne doivent prendre aucune décision unilatérale suite aux attaques, mais continuer (ou commencer) à travailler ensemble à une réponse unie et efficace pour résoudre la crise actuelle, sans se dérober à la nécessité de l'accueil et de la défense des droits fondamentaux de la personne même « en état d'urgence ».

*P. Lorenzo Prencipe, c.s.*

*Directeur du SNPMPI - La Pastorale des Migrants*